

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu les statuts en vigueur de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de
l'université Jean Monnet réunie le 11 octobre 2024 décide :

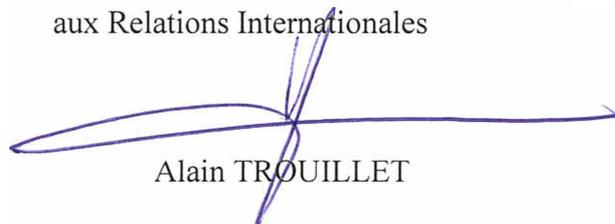
<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p><i>Acte 109-2024</i></p>	<p>DELIBERATION POUR AVIS</p> <p>Demande d'accréditation hors vague : Master mention « STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé (APA & Santé) »</p>
---	---

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire donne un avis favorable sur la délibération relative à la demande d'accréditation hors vague : Master mention « STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé (APA & Santé) »

Document annexé.

A Saint Etienne le 11 octobre 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président à la Formation et
aux Relations Internationales



Alain TROUILLET

MEMBRES : 34 QUORUM : 17	REPRESENTES : 7	PRESENTS : 13
-----------------------------	-----------------	---------------

POUR : 20	CONTRE : 0	ABST : 0
-----------	------------	----------

**Instructions concernant les demandes d'accréditation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, licence professionnelle « bachelor
universitaire de technologie » (LP BUT) et master**

En dehors de sa campagne d'évaluation, un établissement peut demander à être accrédité pour délivrer un diplôme national (DEUST, licence, licence professionnelle, LP-BUT ou master). Pour ce faire, il adressera au département Qualité et reconnaissance des diplômés les informations suivantes dans un même fichier :

1. Note Stratégique (*co-signée en cas de co-accréditation*) comportant les éléments suivants :
 - Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, le COMP, évolution du secteur, de la profession, des métiers en tension ou d'avenir, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)
 - Modèle économique attaché à cette création vis-à-vis du contexte global (quelles transformations, fermetures etc. sont envisagées dans l'ensemble de l'offre de formation et à quelle échéance ?)
 - Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires
 - Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés
 - Objectifs en matière de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)
2. Description de la formation
3. Présentation de l'équipe pédagogique
4. Partenariats

 Cas particulier des déclarations d'ouverture ou de fermeture hors vague d'un parcours dans une spécialité de LP BUT existante. Dans cette situation il est seulement nécessaire de transmettre l'annexe de ce formulaire.

Attention, en raison notamment de l'inscription dans Parcoursup et Monmaster, les demandes de création doivent être fournies au plus tard, pour le **30 septembre** de l'année précédant l'année visée par la demande d'accréditation (demande au 30 septembre 2024 pour la rentrée 2025).

Il appartient aux établissements de prévoir, pour les opérations envisagées, les garanties nécessaires à la soutenabilité du projet et de les préciser dans leur demande.

Etablissement : Université Jean Monnet

Intitulé de la mention / Spécialité : STAPS /APA & Santé

(x) Restructuration () Création :

1. Note stratégique (2 pages maximum)

Le projet de MASTER mention STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé (APA & Santé) s'appuie fortement sur les axes stratégiques de l'Université Jean Monnet (UJM) et en particulier sur la volonté d'accorder une priorité à la réussite et à la professionnalisation de ses étudiants, ainsi qu'au développement de l'interdisciplinarité pour mieux aborder les enjeux sociétaux et de santé.

Il s'inscrit donc dans la stratégie globale de l'UJM et dans une politique de restructuration et de développement de l'offre de formation dans les domaines du sport, de l'activité physique et de la santé qui fait aussi l'objet de développements dans le projet de COMP déposé fin août 2024 (vague 3), dont l'un des axes vise à promouvoir une offre de formations et de doubles diplômes interdisciplinaires et doubles compétences.

*Pour cela, l'UJM a fait le choix de déployer **une offre de parcours de master ambitieuse**, fortement adossée aux axes scientifiques des équipes de recherche dans lesquelles elle excèle, et sa reconnaissance diffuse dans le monde socio professionnel.*

Le lancement récent de la Graduate School PATHS (Physical Activity, Training and Health in Sport science) dans lequel va s'insérer le Master STAPS : APA & Santé, permet de renforcer cette visibilité et de structurer la formation par la recherche autour de la thématique de la Santé par la pratique sportive, gage de développement de compétences de haut niveau pour nos étudiants.

Il viendra compléter une offre de formation déjà riche du Master mention STAPS : Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive, qui comporte deux parcours dont un parcours à vocation internationale intégralement enseigné en anglais, et du Master mention MEEF Second degré.

Cette visibilité accrue a également pour objectif de développer l'attractivité et le recrutement d'étudiant.e.s en Master et Doctorat dans cette filière, notamment en complétant l'offre de formation actuelle à l'issue du cursus de Licence et de mieux l'adapter aux aspirations des étudiants et à l'évolution des métiers dans le secteur du sport, de l'activité physique et de la santé.

Compétences de haut niveau perpétuellement réactualisées, reconnaissance scientifique, et diffusion au monde socio professionnel, sont autant d'atout pour la professionnalisation de nos étudiants.

Le MASTER STAPS : APA & Santé s'appuie fortement sur les axes stratégiques de recherche et développement du Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité (LIBM), à savoir la biologie et la physiologie du muscle squelettique, les facteurs neuromusculaires de la tolérance à l'effort, et la biomécanique de la locomotion et de l'équilibre, avec pour axes transversaux la performance, la santé et la déficience motrice. Le LIBM est un acteur incontournable dans le domaine Sport-Santé en Rhône-Alpes en regroupant des chercheurs dans les domaines de la physiologie, biomécanique et neurosciences appliqués aux activités physiques en sport et santé. Le LIBM est impliqué dans la recherche clinique par l'activité des personnels hospitalo-universitaires et hospitaliers membres de l'unité en Médecine du sport, Myologie, Chirurgie Orthopédique et Traumatologie, Médecine Physique et Réadaptation, Réanimation, et Cancérologie dans les CHUs de Lyon et de St-Etienne.

*Grâce au **partenariat avec l'IAE** de l'Université Jean Monnet, et l'équipe pédagogique du Master mention Management et Administration des Entreprises (MAE), le Master mention STAPS : APA & Santé stéphanois se veut **unique en France** dans sa conception et la réponse au monde professionnel qu'il apporte en proposant un double diplôme STAPS : APA & Santé et MAE.*

Notre formation vise à former l'étudiant sur une double compétence, tant recherchée par les entreprises pour l'autonomie et l'efficacité qu'elle octroie à ses détenteurs.

- 1) Le département STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) de la Faculté des Sciences et Techniques (FST) et le laboratoire LIBM de la Faculté de Médecine, offriront les compétences nécessaires pour l'obtention du Master STAPS : APA & Santé, énumérées dans la fiche RNCP avec une

spécialité stéphanoise formant des **spécialistes de l'étude de la fonction motrice humaine** dans le sport et la santé et en particulier les domaines suivants :

- Savoir mettre en œuvre une démarche expérimentale en physiologie de l'exercice ou dédiée à l'évaluation de la motricité en sport et santé,
- Connaître les technologies pour l'analyse de la motricité humaine et les procédures destinées à la compensation de handicap,
- Savoir exploiter un matériel spécialisé en se servant des connaissances en biomécanique et physiologie de l'exercice.
- Savoir gérer une structure professionnelle dans toutes ses dimensions

2) Le partenariat avec l'équipe pédagogique de l'IAE offrira la maîtrise des grandes fonctions de l'entreprise en complétant le diplôme initial de l'étudiant, par des compétences de Management et d'administration des entreprises (finances, marketing, stratégie, ressources humaines, gestion des opérations, droit, communication). En prenant part aux enseignements des blocs de compétences 1, 3, 4, 8 et 9 de la fiche RNCP, l'objectif de la formation est double :

- il s'agit d'abord de **donner une véritable culture générale de l'entreprise et du management** à des étudiants qui n'ont jamais étudié la gestion mais qui ont des compétences en sciences.
- il s'agit par ailleurs de **doter les étudiants de compétences techniques relatives à l'analyse de la performance des entreprises.**

Dans notre environnement régional proche, l'Université Claude Bernard Lyon 1, partenaire académique historique de l'UJM, propose aujourd'hui un parcours en alternance « Intervention, gestion et évaluation en APA (IGEAPA) » dans la même mention. Cette formation complète parfaitement les besoins du monde socio-économique en proposant une vision différente de la formation en APAS, basée sur le conseil dans le développement d'activités physiques adaptées, en particulier le domaine social. Au niveau national, il n'existe aucun Master STAPS : APAS qui propose de faire d'un étudiant STAPS un véritable professionnel de l'évaluation de la motricité capable de cibler parfaitement le besoin des patients, tout en étant capable de gérer les coûts de fonctionnements des projets qu'il met en place, grâce au développement de ses compétences de Manager d'entreprise.

Notre master permet donc aux étudiants d'avoir un **double cursus** leur facilitant l'accès à des postes de cadres qui nécessitent une vision globale de l'entreprise et de son organisation, et d'avoir un éventail d'options plus large dans leur vie professionnelle.

2. Description de la formation

Intitulés des parcours de formation :

Évaluation de la Motricité en Sport et Santé

Organisation de la formation :

Ce Master en formation initiale et en alternance, représente la création d'un parcours unique intitulé Evaluation de la Motricité en Sport et Santé dans la mention STAPS : APA & Santé L'accès à la formation en M1 s'effectue sur examen du dossier pour tout étudiant titulaire d'une Licence STAPS, Sciences de vie, Sciences de la santé ou toute autre diplôme de niveau 6 dans le domaine Sciences Technologies, Santé pouvant être admis en équivalence ou par validation des acquis professionnels. La formation comprend, pour un total de 120 crédits (60 crédits en M1 et 60 crédits en M2), des

enseignements dans les disciplines des sciences de la vie appliquée au mouvement humain (physiologie, biomécanique, contrôle moteur). Ils sont complétés par des enseignements dédiés à la connaissance et à l'apprentissage des outils d'analyse de la motricité humaine en sport et santé. L'acquisition de compétences linguistiques est également valorisée. La mutualisation de différents enseignements (anglais, statistiques, méthodologie de la recherche, physiologie de l'exercice et du handicap) sera mise en place avec le Master mention Ingénierie de la Santé et ses trois parcours « Ingénierie de la neuromotricité », « Ingénierie de la prévention en santé », « Bioingénierie en santé ».

La mutualisation de différents enseignements (marketing, management, stratégie de développement, gestion financière, comptabilité, gestion de projet, Droit des organisations) sera mise en place avec le Master mention Management et administration des entreprises (MAE).

Deux stages obligatoires (15 crédits en M1, 30 crédits en M2) complètent la formation.

Modalités d'enseignement :

La formation est articulée afin de permettre la cohabitation des emplois du temps d'une formation initiale et d'une formation en alternance en M1 et en M2. Aucune formation à distance n'est prévue.

Volume horaire de la formation :

M1 450 H/étudiant
M2 300 H/étudiant dont Méthodologie de la recherche (20 H) en langues étrangères

Lieux de la formation :

Tous les enseignements obligatoires seront réalisés à l'Université Jean Monnet (Saint Etienne).

Moyens techniques et locaux :

Le Master s'appuie sur les moyens du Campus Santé Innovations, composé au sein duquel se trouve en particulier l'Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport (IRMIS) composé du service de médecine du sport, du LIBM et de deux plateformes de transfert de technologies. Les locaux pédagogiques seront situés au sein du Département STAPS. L'accueil sera facilité grâce à la réorganisation récente du Campus Métare.

Liens avec la recherche :

Le MASTER s'appuie fortement sur les axes stratégiques de recherche et développement du Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité (LIBM), à savoir la biologie et la physiologie du muscle squelettique, les facteurs neuromusculaires de la tolérance à l'effort, et la biomécanique de la locomotion et de l'équilibre, avec pour axes transversaux la performance, la santé et la déficience motrice, au sein des équipes **Physical Ability and Fatigue in Health and Disease, Sport Performance and Injury Prevention** ou encore **DEconditionning REconditioning of Muscle and Systemic Environment**.

Ce nouveau laboratoire sera un acteur incontournable dans le domaine Sport-Santé en Rhône-Alpes en regroupant des chercheurs dans les domaines de la physiologie, biomécanique et neurosciences appliqués aux activités physiques en sport et santé

Liens avec le monde socio-économique :

Pour faciliter l'alternance, nous nous appuyons sur les liens déjà très actifs du LIBM qui est un acteur incontournable dans le domaine Sport-Santé en Rhône-Alpes en regroupant des chercheurs dans les domaines de la physiologie, biomécanique et neurosciences appliqués aux activités physiques en sport et santé. Nous pouvons citer en particuliers les développements avec les partenaires tels que Thuasne, Gibaud, Gansoni et tous les acteurs de la plateforme textile et Santé, du pôle des technologies médicales avec Ferriol Matrat, Décathlon, Prothéor, Cardial, Fil ou encore le groupe HEF et Décathlon. Nous pouvons citer certains partenaires historiques comme le MPR Bellevue du CHU de St Etienne, à qui l'agence régionale de santé (ARS) Rhône Alpes a confié une mission de coordination des Soins de Suite et de Réadaptation dans le secteur Loire-Drôme-Ardèche, ce qui permet d'avoir une vision exhaustive des structures demandeuses. dont sont issus 50% des enseignants de la filière APA&Santé stéphanoise, l'Hôpital St Bonnet le château, l'Hôpital de la Charité, l'Hôpital de Rives de Gier, le Centre mutualiste des handicapés, le CH Chambon Feugerolles, le CTRIR de Gravenand, IMC Loire, IMP Chantalouette, la Résidence mutualiste. Nous nous appuyerons également sur l'expérience très forte de l'IAE sur le suivi des Masters MOSS et MAE en alternance, dont

Capacité en 1^{ère} année et prévision sur l'ensemble du diplôme (y compris pour les éventuels parcours) :

A l'heure actuelle, l'UJM ne propose pas de poursuite directe dans l'établissement à ses diplômés de licence mention STAS : APAS, alors qu'une demande forte est exprimée tant interne qu'externe. De même, on constate une réorientation très nette des projets professionnels et des personnels des étudiants des différentes mentions de licence en STAPS en direction des métiers de l'encadrement et du management des structures sportives et développant la pratique de l'activité physique adaptée, de la santé et de l'activité physique en général. L'attractivité de la proposition de LAS dans les trois mentions de STAPS ne fait que renforcer cette tendance. Son offre de places en M1 est ainsi aujourd'hui en décalage avec les aspirations et les perspectives professionnelles des étudiants, en ne proposant que les mentions STAPS : EOPS et MEEF Second degré. Cette dernière est en très nette perte d'attractivité et en voie de restructuration potentielle dans le cadre d'une future réforme de la formation et du recrutement des enseignants du scolaire. A l'inverse, l'attractivité de la mention STAPS : EOPS a augmenté ces dernières années, mais elle n'a pas vocation à grossir ses effectifs de façon importante, au-delà des deux parcours actuels, et ne répond que partiellement. Dans ce cadre, l'attractivité et la lisibilité renforcées de l'offre de formation de Master nous permettent de projeter des promotions de 20 à 25 étudiants/an.

Origine des publics :

Les étudiants attendus sont issus de la Licence 3 APAS de St Etienne pour 60% du flux et de l'attractivité nationale pour 40% du flux (L3 STAPS APAS extérieures).

3. Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs du LIBM impliqués dans des travaux de recherche et de valorisation en lien direct avec la formation. Elle comprend :

3 PR (CNU74)

3 MCF (CNU 74) + 1 MCA (CNU74)

2 MCU-PH

2 PU-PH + 1PA

Le renfort de l'équipe pédagogique du Master MAE pour les cours spécifiques (3 MCF) ainsi que le recrutement d'un MCF commun (STAPS : IAE) se fera à la rentrée prochaine par redéploiement interne d'un poste vacant.

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

L'apport des représentants du monde socio-professionnel qui est actuellement de 15% en M1 représente 50% du volume horaire en M2. Nous avons ainsi des professionnels du secteur académique (CNRS, INRA, INSERM) et de la santé (CHU Saint-Etienne et autres CHU de la région) et des professionnels de l'ingénierie du matériel sportif (employés d'importantes multinationales à petites PME, consultants, travailleurs indépendants, auto-entrepreneur).

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Les enseignements pratiques s'appuieront sur le personnel non-enseignant du laboratoire, à savoir 1 AI, 1 IE, et 1 IR.

Composition envisagée pour le Conseil de perfectionnement

Un conseil de perfectionnement composé du responsable de Master, des responsables d'année, des enseignants académiques et professionnels (25%) et de représentants étudiant de chaque année analysera le bilan de fonctionnement de l'année écoulée afin d'améliorer l'adéquation entre formation, compétences des étudiants et insertion professionnelle. Il étudiera également les propositions de modifications de maquettes et travaillera sur l'architecture des enseignements transversaux et les mutualisations d'enseignement.

4. Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

Pas de co-accréditation envisagée.

Internationalisation des formations

Le développement de la Graduate School PATHS permet d'augmenter la visibilité externe de la formation en internationalisant les formations par la recherche. Cela facilitera la mobilité entrante et sortante dans le cadre d'un accord européen ERASMUS propre au Département STAPS (Université de Jyväskylä en Finlande, Université d'Evora au Portugal, Université de Freiburg en Allemagne, Université Laval, et Université 3 rivières au Canada). Concernant la mobilité sortante, les étudiants sont fortement incités à une mobilité internationale au cours de leur cursus. Les départs sont possibles en première et deuxième année de master, couramment sur deux semestres.

**Conventionnement avec une
institution privée française**

*Un conventionnement avec l'Institut de Formation en Masso-
Kinésithérapie de Saint Etienne s'ouvre, tant au niveau pédagogique
qu'au niveau recherche.*

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

Si ouverture de spécialité de LP-BUT :

- CONSEIL DE L'IUT (avis et date) :

UNIVERSITE/ETABLISSEMENT :

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (date et signature) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE(S) L'ETABLISSEMENT(S) CO-ACCREDITÉS (le cas échéant, signature) :

**ANNEXE - DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE HORS VAGUE D'UN PARCOURS DANS UNE
SPECIALITE DE LP BUT EXISTANTE**

Établissement :

IUT de rattachement :

Code UAI de l'IUT :

Adresse :

Spécialité de LP BUT concernée par la demande (intitulé de la formation) :

Code formation sur Parcoursup de la LP BUT

(uniquement pour les spécialités comportant des parcours type 1 ou 2)¹ :

Année d'ouverture de la LP BUT :

Parcours existant(s) :

Demande d'ouverture du parcours (intitulé du parcours) :

Demande de fermeture du parcours (intitulé du parcours et code de la formation sur parcoursup) :

Adresse du site d'implantation du parcours (si différent du site de la spécialité) :

Nombre de groupes :

Formation initiale ou en alternance :

Ouverture d'un parcours

Fermeture d'un parcours

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

¹ Les parcours « type 3 » feront l'objet d'une création d'une nouvelle formation sur Parcoursup



1 – IUT DE ...

- CONSEIL DE L'IUT (**avis et date**) :

2 – UNIVERSITE DE ...

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE ou INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ (**avis et date**) :
- PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ (**date et signature**)